

## Communiqué de presse

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

#### Saint-Imier : augmentation de 35 habitants en 2011

Au cours de l'année écoulée, la population de Saint-Imier a augmenté de 35 personnes pour atteindre 4851 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012 contre 4816 habitants un an plus tôt. Une nouvelle fois, le nombre des naissances 35 (44 en 2010) a été inférieure à celui des décès 67 (59 en 2010). L'accroissement de la population est ainsi dû à un nombre de nouvelles arrivées supérieur de 67 unités aux départs.

Il est à préciser que le nombre d'habitants le plus bas enregistré à Saint-Imier remonte au 1<sup>er</sup> janvier 1999, avec 4627 habitants. Cependant, la population reste stable au dessus de 4800 habitants depuis 2008.

Parmi les 4851 habitants, 124 (111 en 2010) résident aux Pontins, 158 (149) à Mont-Soleil et (47) au Cerneux-Veusil. L'augmentation d'habitants aux Pontins tient aux nouvelles constructions aux Savagnières.

Au point de vue de l'état civil, les mariés représentent 1971 habitants (40.64%), les célibataires 2051 (42.28%), les veufs 392 (8.08%), les divorcés 429 (8.84%) et les partenariats enregistrés 8 (0.16%).

La gent féminine reste majoritaire avec 2503 habitantes (51.60%) contre 2348 hommes (48,40%).

La population étrangère représente 25.37% de la population, répartie en 61 nationalités. Depuis 2007, le Portugal est la nation la plus représentée (347 ressortissants) suivie de l'Italie (244) et de la France (183).

Dans la vie quotidienne, les Imériens et les Imériennes sont cependant plus nombreux. En effet, les habitants en séjour (68) ne sont pas englobés dans ces chiffres ainsi que les frontaliers (220).

#### *La mappemonde imérienne :*

Portugal	347	Chili	3
Italie	244	Irak	3
France	183	Slovaquie	3
Espagne	75	Somalie	3
Kosovo	46	Algérie	2
Serbie	42	Cambodge	2
Turquie	23	Liban	2
Angola	20	Moldova	2
Cameroun	20	Pérou	2
Erythrée	19	Philippines	2
Congo (Kinshasa)	18	République tchèque	2
Roumanie	16	Rwanda	2
Allemagne	14	Syrie	2
Tunisie	14	Albanie	1
Côte d'Ivoire	10	Argentine	1

Congo (Brazzaville)	8	Brésil	1
Macédoine	8	Burkina Faso	1
Afghanistan	7	Canada	1
Bosnie et Herzégovine	7	Croatie	1
Maroc	7	Etats-Unis	1
Royaume-Uni	7	Inconnu	1
Colombie	6	Inde	1
Guinée	6	Japon	1
Belgique	5	Malaisie	1
Cap-Vert	5	Pays-Bas	1
Maurice	5	République dominicaine	1
Pologne	5	Russie	1
Sénégal	5	Slovénie	1
Autriche	4	Thaïlande	1
Luxembourg	4	Ukraine	1

#### Hausse du prix du gaz naturel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Le fournisseur de gaz naturel, Viteos SA, a informé la Municipalité en date du 12 décembre 2011 d'une hausse du prix du gaz pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette augmentation de 0.46 ct/ kWh a pour conséquence le passage du prix de 7.48 ct/kWh à 7.94 ct/kWh. Cette hausse s'explique par l'indexation partielle du prix du gaz à celui du pétrole et l'évolution des prix sur le marché européen du gaz naturel. Notons toutefois que ce prix de 7.94 ct/ kWh (dont 0.648 ct/ kWh de taxe CO<sub>2</sub>) équivaut à un prix de mazout de CHF 88.05 pour 100 litres ce qui est avantageux par rapport aux prix actuels du marché des combustibles.

Il convient également de signaler que, grâce à sa charge réduite sur l'environnement (moins d'émission de CO<sub>2</sub>), le gaz naturel continuera à être moins taxé que le mazout et qu'il conserve ses principaux avantages que sont des coûts faibles pour l'installation, l'entretien et la maintenance des chaudières ainsi que des économies de place (pas de citerne).

#### Sacs à poubelle gratuits pour les familles

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent l'introduction d'une aide annuelle aux familles, ce qui se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs à poubelle officiels. Le premier enfant de moins de 16 ans (nés depuis 1997) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres, puis 30 sacs de 35 litres dès le deuxième enfant et 40 sacs de 35 litres dès le troisième enfant. Toutes les personnes pouvant bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, de suite, au bureau du contrôle des habitants. Sont inclus dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance cette année ainsi que les personnes qui s'établissent en cours d'année dans la commune.

#### Au bas des pistes avec les transports publics

Le domaine skiable des Bugnenets-Savagnières est l'un des plus importants de l'arc jurassien. Il propose non seulement 7 téléskis et 30 km de pistes mais également un parcours de ski de fond, tracé par Espace nordique d'Erguël. Les installations des

Savagnières se trouvent toutes sur le territoire de Saint-Imier. C'est pour cette raison que la Municipalité supporte entièrement le découvert de la ligne de transport public entre la gare de Saint-Imier et ces remontées mécaniques. En conséquence, un accès complet par transports publics est assuré vers ce site. Plus de problème de parcage ! Les bus vous conduisent au bas des pistes, avec d'excellentes correspondances en gare de Saint-Imier. En hiver les bus circulent, depuis Saint-Imier, tous les jours où les téléskis fonctionnent selon l'horaire suivant :

Saint-Imier	8.50 h	10.32 h	13.32 h	
Les Savagnières (arrivée)	9.03 h	10.45 h	13.45 h	
Retour				
Les Savagnières (départ)	9.12 h	13.57 h	16.52 h	
Saint-Imier	9.27 h	14.12 h	17.07 h	

Sur le versant de la Montagne du Droit, l'accessibilité aux joies hivernales (raquettes, ski de fond, ski de piste et bob) est également assurées par transport publics, via les nombreux trajets quotidiens – pratiquement deux toutes les heures – du funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil.

#### Nonagénaire

Le 21 décembre 2011, M. Michel Jeanneret conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Basse 8, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Annette Moser, pour célébrer son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 11 janvier 2012  
(cm)